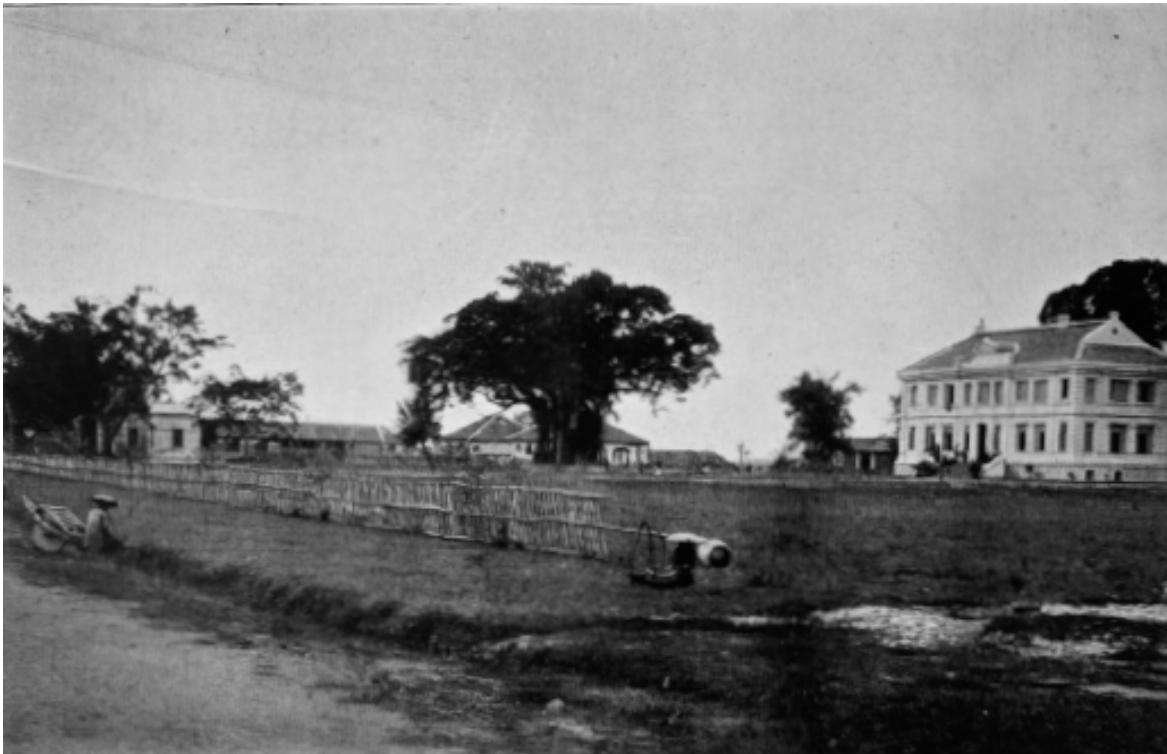


ENTREPRISES DINH-TRAN

Entreprises Dinh-Tran

(Robert Dubois, *Le Tonkin en 1900*, Paris, Société française d'éditions d'art)



Résidence de Cau-Dô, chef-lieu de la province de Hanoï. Bâtiments construits par Dinh-Tran, entrepreneur indigène. Phot. des Arts, Hanoï.

[158] L'Annamite Dinh-Tran est une preuve vivante de la facilité avec laquelle s'assimilent les indigènes, et combien ils sont susceptibles de devenir aussi industriels et commerçants que nous-mêmes.

On doit à Dinh-Tran de nombreux travaux exécutés dans de bonnes conditions et menés jusqu'au bout avec tout le soin nécessaire.

La résidence de Cau-Dô est le dernier travail exécuté par cet Annamite. .

Le commencement des travaux eut lieu le 15 mars 1898, d'après les plans fournis par l'administration des Travaux publics. La livraison put être effectuée le 15 septembre 1899.

Le bâtiment comprend, avec les dépendances, quatre structures.

La résidence proprement dite est à un étage. Au rez-de-chaussée se trouvent un salon et une salle à manger. Au premier sont installées trois jolies chambres avec véranda, cheminée, etc.

Le reste des constructions est approprié à la silhouette générale de la résidence. Le tout se trouve à une soixantaine de mètres du canal du song Dô.

La main-d'œuvre employée par Dinh-Tran est exclusivement indigène (annamite et chinoise). Les chefs de chantiers sont recrutés parmi les membres de sa famille, ses frères.

Les matériaux de construction sont fournis par les carrières de Ninh-Binh qui appartiennent à Dinh-Tran. Ces pierres sont d'une solidité parfaite et très convenables pour la construction.

La chaux est fabriquée par Dinh-Hoê, un des frères de Dinh-Tran. Ce parent a été le chef de chantier lors de la construction de la résidence de Cau-Dô.

Les briques nécessaires ont été faites sur place par l'entrepreneur. Elles ont donné d'excellents résultats, et, par la suite, l'administration des travaux [161] publics a déclaré à Dinh-Tran que la construction de la résidence de Cau-Dô avait été exécutée convenablement, dans de bonnes conditions de solidité.

Il y a déjà dix-sept ans que Dinh-Tran est entrepreneur, et depuis cette époque, il a assuré l'exécution de ses nombreuses entreprises, tant au début, sous l'administration militaire, que, depuis, sous le régime civil.

Pendant six années, il a été chargé de l'entretien des bâtiments militaires et des constructions des dépendances de ces bâtiments. Longtemps, le génie eut recours à lui pour ses fournitures.

Il a, de plus, construit les poudrières de Haïphong, les casernes de Yen-Bay, la résidence de Bac-Ninh.

Trois années durant, Dinh-Tran a été fermier des bacs de la province de Hanoï. Ce fermage fut pris par lui dès le début de l'exploitation.

La salle d'armes des tirailleurs tonkinois est encore une de ses entreprises.

Il fut aussi chargé de deux lots dans la construction du chemin de fer d'Hanoï à Phu-Lang-Thuong.

Bref, cet entrepreneur indigène fait honneur à ses engagements, tient parole et exécute d'importants travaux de la manière la plus heureuse.

Il emploie constamment de 4 à 500 ouvriers qui sont répartis dans divers services, dont les principaux sont les fours à chaux, les fours à briques, les charrois de sable, les carrières et la construction.

Indigène lui-même, il obtient de l'Annamite beaucoup plus que ne pourrait obtenir un entrepreneur français ; aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner de la constante réussite de Dinh-Tran.

Néanmoins, cet exemple probant d'une assimilation indigène rapide et possible, lorsqu'il s'agit de gains à faire, était remarquable et méritait d'être signalée. Dinh-Tran n'est, du reste, pas le seul Annamite qui cherche à travailler et à devenir un cossu bourgeois de couleur locale, inaltérable, il est vrai, mais quand même intéressante et digne d'examen.

Aujourd'hui, Dinh-Tran construit, de concert avec un Européen, des casernes à Haïphong. Le système de travail employé par cet entrepreneur indigène est celui de l'union qu'il a su créer entre les divers membres de sa famille. Ses frères participent à l'action commune. Il en réjaillit naturellement sur eux des avantages certains. De même, la famille des frères, la famille de Dinh-Tran, les enfants des frères, les femmes diverses, nombreuses, et leur descendance, tout ce petit peuple travaille, s'accroît et prospère au milieu même de notre existence sociale, sans souci de nos usages, de nos mœurs, de nos coutumes qu'il ignore, qu'il ne cherche pas à savoir ou à connaître. Ainsi est la règle. Elle a réussi à Dinh-Tran et à sa famille, et c'est tant mieux, car tous les travailleurs méritent de réussir et de prospérer.
